



Chères Tolvériennes, Chers Tolvériens

Une nouvelle année se présente à nous ! C'est donc avec beaucoup d'espoir qu'il faut l'aborder pour la vivre pleinement dans la joie et la tolérance.

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année à chacun et chacune. Que cette année vous apporte le bonheur à vous et à vos proches. Tout est plus facile avec la santé, c'est ce que je vous souhaite du fond du cœur. Santé, bonheur, prospérité et réussite dans vos projets personnels, familiaux, éducatifs, professionnels, associatifs et autres...

Mes pensées vont particulièrement à ceux qui vivent des moments difficiles, maladie, deuil, accident... Il y a aussi la précarité matérielle et morale... A tout moment, mes adjoints et moi-même pouvons recevoir chacun d'entre vous. Il suffit de vous adresser à l'accueil de la mairie.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à ceux qui s'engagent avec abnégation sans compter leur temps au service des autres dans de nombreux domaines avec humilité et humanisme. Tous mes remerciements aux bénévoles et aux diverses associations œuvrant sur la commune.

En cette année d'élections, un focus particulier est fait sur les Maires, les conseils municipaux et les communes. Notre rôle utile de proximité permet d'être attentif à tous nos concitoyens pour mettre en œuvre des solutions pragmatiques, des services de qualité et des projets adaptés pour préparer l'avenir.

Quels que soient les projets, leur réalisation ne peut se faire qu'avec l'implication quotidienne des agents communaux. Je tiens à saluer ici la compétence, le professionnalisme du personnel communal tous services confondus.

En l'espace de quelques années, notre cœur de bourg s'est restructuré, s'est embelli et a trouvé sa vocation de lieu de vie.

TOUVRE est reconnue pour offrir de nombreux atouts avec une population accueillante. Nous sommes garants de la qualité de vie sur notre commune.

Soyons optimistes ! Le conseil municipal travaille pour un développement maîtrisé harmonieux et équilibré pour tous les âges de la vie. Nous sommes heureux et fiers de vous servir et d'être toujours à votre écoute.

Soyez persuadés que notre priorité, c'est TOUVRE.

Bonne et heureuse année 2020.

Votre Maire,

Brigitte BAPTISTE

Une nouvelle adaptation de transport Moëbius sur TOUVRE

Une étude d'adaptation du service möbius a été réalisée par la STGA et validée par le conseil communautaire. Elle sera effective au 24 février et repose sur 3 principaux objectifs :

- rendre plus attractif le réseau en rééquilibrant les charges sur chaque ligne du réseau pour amener du confort aux voyageurs
- adapter les temps de parcours pour fiabiliser les correspondances, améliorer la performance du service et garantir des conditions de travail plus satisfaisantes pour les conducteurs
- aménager l'offre sur certains secteurs dans un souci d'écoute des administrés et des élus locaux.

Sur la commune de Touvre, la décision a été prise de prolonger la ligne 20 jusqu'à l'arrêt Angevinière (Cimetière).

En effet, la zone de Touvre est la 2^{ème} en terme de réservations TAD avec 16 courses/jour. De plus, la demande des habitants et commerçants du Quai 55 a été entendue pour remettre une ligne sur la commune.

Ainsi dès le 24 février, la ligne 20 aura son terminus au Cimetière de Touvre. Desserte de 10 arrêts sur notre commune sans réservation : Rue de la Grange, Mongiraud, Jaurès, Charmilles, Bellevue, Quai 55, Mairie Touvre, Sources, Eglise Touvre, Angevinière.



Nombre de courses L20 au départ de Touvre sans réservation :

- 18 départs du lundi au vendredi de 5h51 à 18h44
- 15 départs Samedi et vacances de 5h57 à 19h15

Nombre de retours vers Touvre sans réservation :

- 16 retours du lundi au vendredi de 6h35 à 19h49
- 14 retours Samedi et vacances de 6h40 à 19h04

Correspondance avec la ligne 3 à Magnac Mairie et avec la ligne A et 2 à Ruelle (Wilson)

Le service de Transport à la Demande reste inchangé, les horaires ont cependant été adaptés pour être en correspondance avec les lignes 3 à Magnac et A à Ruelle.

Tous les horaires sont disponibles sur le site de la stga (stga.fr).

Nous aurons en mairie mi-février, le nouveau plan du réseau ainsi que les fiches horaires de la ligne 20 et de la zone TAD en version papier.

Transport À la Demande

TAD

TOUVRE MAGNAC

MODIFICATIONS
du
24/02
2020

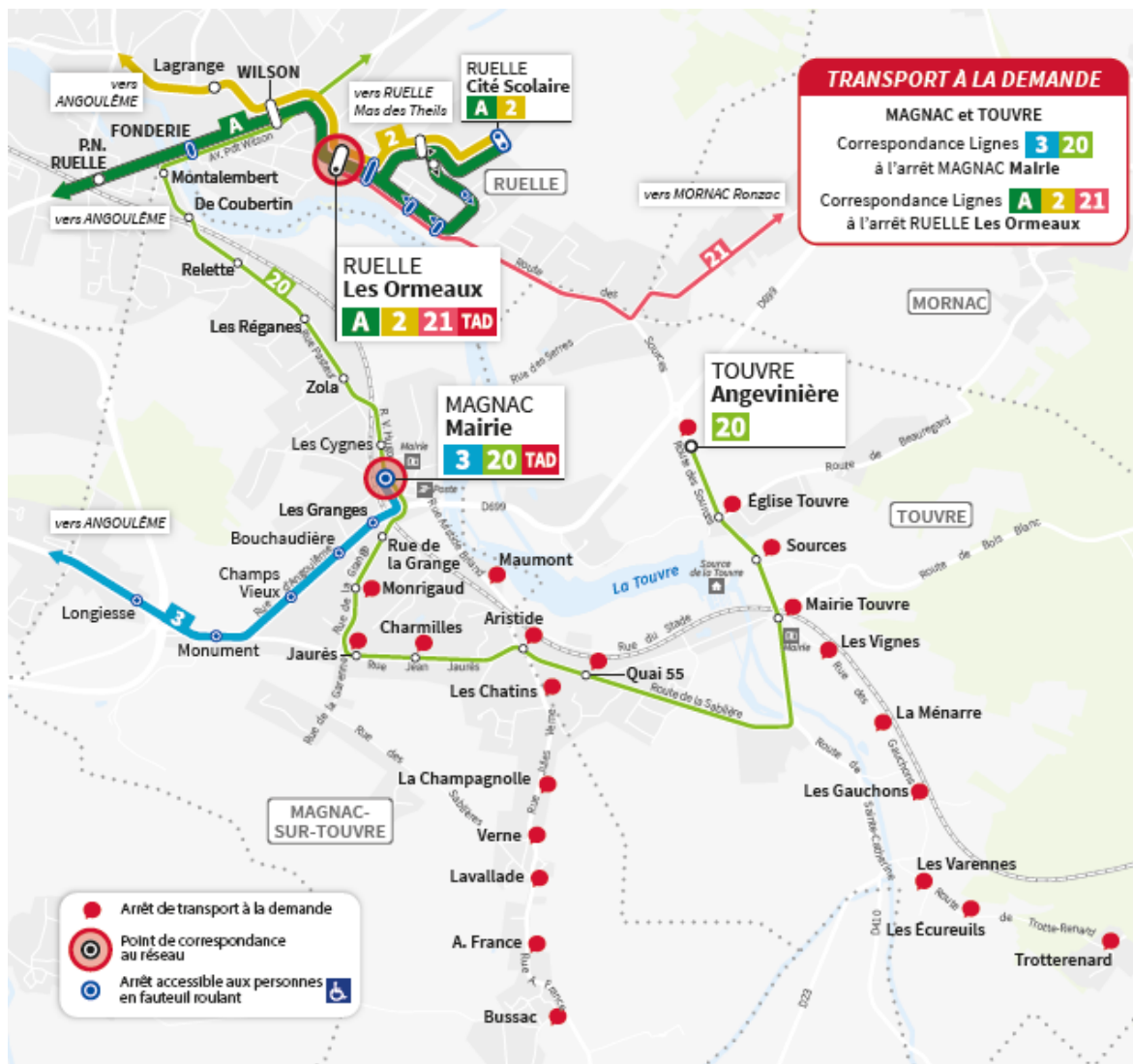
Points de correspondances

Arrêt
MAGNAC Mairie
LIGNE **3**

Arrêt
RUELLE Les Ormeaux
LIGNE BHNS **A**



Service info client : 05 45 65 25 25 - stga.fr - [fb stgalofficielle](https://www.facebook.com/stgalofficielle)



Travaux routiers

Les travaux de rénovation du programme de l'année 2019 viennent de commencer. Initialement planifiés pour décembre 2019, ils ont été retardés par les conditions météorologiques défavorables.

Ils concernent :

- la dernière tranche de la route des Gauchons
- la reprise de la rue des Varennes pour corriger l'affaissement routier occasionnant une flaque d'eau
- la rue des Serres.

En fonction de l'avancement, les riverains concernés seront informés par l'entreprise Eurovia des aménagements de circulation sur la zone.

La fin du chantier est prévue fin février.

Budget Participatif du département

Avec le Budget Participatif Charentais, le Département de la Charente propose aux citoyens une innovation démocratique en leur donnant la parole et en souhaitant s'appuyer sur leur expertise et leur créativité : tous les projets soumis au vote seront issus de propositions des Charentais eux-mêmes.

Le dépôt des bulletins de vote peut se faire du 16 janvier au 28 février dans une urne située à l'accueil de la mairie de TOUVRE.

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

PROCHAINEMENT...

BUDGET PARTICIPATIF

Je décide pour mon Département !

UN BUDGET DE 1 MILLION D'€
Pour des projets de développement durable répartis sur toute la Charente

QUI PEUT PARTICIPER ?
Tous les Charentais

COMMENT ?
Par bulletin de vote dans les urnes mises à votre disposition : dans les mairies, sur les marchés...
Sur le site internet dédié : budgetparticipatif16.lacharente.fr

À PARTIR DU 16/01 JUSQU'AU 28/02
#1 DÉPÔT
Je propose une idée
- par bulletin déposé dans les urnes à disposition : dans les mairies, sur les marchés...
- sur le site : budgetparticipatif16.lacharente.fr

MARS / MAI
#2 ÉTUDE
Le Département étudie mon idée et m'accompagne pour la transformer en projet

DU 18 MAI AU 19 JUIN
#3 VOTE
Les Charentais votent pour les projets sélectionnés

À PARTIR DE JUILLET 2020
#4 ACTION
Le Département réalise les projets lauréats

budgetparticipatif16.lacharente.fr

Complément au Bulletin Municipal de la Mairie de Touvre – Dépôt légal 01.2020

Responsable de la publication : Mme Brigitte BAPTISTE

Responsables de la rédaction : Jacques DUBREUIL, Jacques PIOT, Eliane REYNAUD